



## Prêt SOFINCO recouvrement

Par **nougafan**, le **20/11/2014** à **12:35**

Bonjour, depuis environ un an, j'ai du mal à régler les échéances d'un regroupement de crédits pris chez SOFINCO. Je reçois des courriers d'huissiers (?) ou plutôt de cabinets de recouvrement. Je règle des sommes sans vraiment savoir à quoi cela correspond, il y a des frais pour non prélèvement sur mon compte bancaire, je n'y comprends rien. Bref, je paye (j'ai même donné mon n° de CB le 19 pour un débit le 29 et je ne suis pas sûre que ce soit légal) Malgré plusieurs demandes, SOFINCO ne m'a jamais envoyé la liste de tous les paiements effectués afin que je compare à mon relevé de compte. La personne du cabinet de recouvrement se montre parfois menaçante, parfois elle semble arrangeante: "Je vous donne le numéro d'une personne qui s'occupe de regroupement de crédits, il pourra vous aider. Et en plus, la bonne nouvelle est qu'au lieu de devoir 58000 euros, vous n'en devrez plus que 43000" Cela ne me paraît absolument pas crédible, mais comme je sais bien que j'ai contracté un engagement et que je dois le tenir, je paye! Comment sortir de cette situation? Merci de votre réponse.

Par **pat76**, le **20/11/2014** à **14:36**

Bonjour

Recevez-vous un relevé mensuel envoyé par SOFINCO concernant votre crédit?

Ne versez plus rien à la société de recouvrement et traitez directement avec SOFINCO.

C'est un crédit renouvelable que vous aviez signé?

Par nougafan, le 20/11/2014 à 21:00

Il ne s'agit pas d'un crédit renouvelable mais d'un prêt à échéances et taux fixes. Lorsque j'appelle SOFINCO, on me dit que ce n'est plus eux qui gèrent le dossier mais le cabinet X ou Y (j'en suis déjà au troisième) et lorsque le dossier est régularisé (car je parviens toujours à payer ce qu'on me demande) il "sort" de l'étude et retourne chez SOFINCO. Cela manque en tout cas de transparence.